

Aux représentants des médias

COMMUNIQUE DE PRESSE

Espaces et pouvoirs à l'ère des drones

Neuchâtel, le 27 août 2015. Rien qu'en Suisse, on estime à 20'000 le nombre de drones à usage public ou privé. La prolifération de ces caméras mobiles aériennes offre des possibilités accrues de surveillance et de contrôle, suscitant des questions allant du devenir de la sphère privée jusqu'au risque de terrorisme. Organisé par des chercheurs de l'Institut de géographie (IGG), le colloque *Espace et pouvoirs à l'ère des drones* accueille à l'Université de Neuchâtel (UniNE) les 27 et 28 août une vingtaine d'experts internationaux qui analysent les conséquences de cette technologie sous l'angle des sciences sociales. L'intérêt pour les drones s'inscrit dans les recherches menées à l'IGG sur les thèmes de la surveillance et du Big Data.

Le programme de recherche de l'UniNE sur les drones est de contribuer à des débats de sociétés relatifs à leur usage faisant appel à la problématique de la sphère privée, aux libertés individuelles, au risque du terrorisme ou encore à la numérisation croissante du quotidien.

En Suisse, les drones sont assimilés sur le plan juridique aux modèles réduits volants. Pour les engins n'excédant pas 30 kg, aucune autorisation n'est nécessaire «à condition que le "pilote" maintienne un contact visuel permanent avec le drone ou le modèle réduit volant», indique l'Office fédéral de l'aviation civile. Il n'est pas non plus permis de faire circuler un drone civil au-dessus d'un rassemblement de personnes.

La prolifération de ces engins a aiguisé la curiosité de l'initiateur du colloque, Francisco Klausner. Professeur à l'IGG, il en évoque les conséquences sur le plan géographique, avec un accent particulier sur la Suisse. «Il s'agit de mettre en évidence les enjeux principaux liés à la démocratisation actuelle du contrôle aérien. Quelles en sont les implications socio-spatiales dans le fait qu'ils ouvrent de nouvelles possibilités d'observation des espaces urbains et ruraux? Les drones instaurent également de nouvelles dynamiques de pouvoir, de contre-pouvoir et de résistance induites par les récentes évolutions technologiques en la matière.»

Quelques exemples d'application? «Les drones peuvent apporter leur aide dans les affaires de cambriolages, de transport de substances illicites, de recherche de personnes, de surveillance de grands événements, illustre Silvana Pedrozo, co-organisatrice de la conférence. Les éventuelles craintes se rapportent surtout au matériel qu'on peut faire transporter par un drone, et son lot d'applications illicites : attentats, livraison de marchandises dans des prisons, survol de zones "sensibles" telles que les centrales nucléaires ou les aéroports.»

Les chercheurs de l'UniNE s'intéressent aussi aux drones militaires helvétiques dont l'utilisation remonte à 2001 déjà. Ils sont au cœur du doctorat de Silvana Pedrozo qui en analyse le rôle dans la surveillance des frontières.

Contacts :

Prof. Francisco Klauser ; Chaire de géographie politique
Tél : +41 32 718 16 79 / + 41 79 918 80 84; francisco.klauser@unine.ch

Silvana Pedrozo, doctorante ; Chaire de géographie politique
Tél : +41 32 718 17 93 / +41 79 387 87 42 ; silvana.pedrozo@unine.ch

Programme complet du colloque et résumé des interventions (colloque en anglais) :
http://www2.unine.ch/geographie/Colloque_Espaces_et_pouvoirs_a_l_ere_des_drones

Programme de recherche sur les drones à l'Université de Neuchâtel :
http://www2.unine.ch/geographie/drones_pouvoir_et_espace_aerien

Programme de recherche sur la surveillance et le Big Data.
http://www2.unine.ch/geographie/Espace_et_pouvoirs_a_l_ere_numerique